

AVENUE MARIE CURIE

Édito

L'avenue Marie Curie est un axe stratégique très emprunté, au profil particulièrement routier, qui dessert des infrastructures fréquentées par de nombreux jeunes telles que le lycée Edouard Herriot ou le collège La Garenne et ses multiples équipements sportifs. Les voies qui la constituent sont relativement larges et rectilignes, sans aucun dispositif de ralentissement, ce qui n'est pas sans générer des problèmes de vitesse excessive. Les pistes cyclables quant à elles ne sont pas sécurisées tout au long de la voirie, ce qui n'incite pas à l'usage des modes de déplacement doux. Enfin, ses abords sont très peu aménagés et ne participent pas à créer une atmosphère engageante et agréable que nous nous faisons fort de déployer sur la commune.

Pour y parvenir, la largeur de la voirie sera réduite et sa linéarité sera atténuée par la création d'une chicane légère de manière à réduire la vitesse et donner plus de place aux piétons et cycles. La voie cyclable et les trottoirs seront d'ailleurs sécurisés en étant surélevés. L'ensemble de l'avenue sera embelli et valorisé grâce aux aménagements paysagers (plantation de 15 arbres et 525 m2 de plantes vivaces), au remplacement des 21 candélabres et des glissières métalliques par des glissières à finition bois. Preuve de l'importance que la Ville attache à l'avenue Marie Curie, l'ensemble de ces aménagements représente tout de même un investissement d'1 million d'euros.

À travers ce document, vous découvrirez les travaux qui composeront chacune des 3 phases de ce projet d'aménagement d'envergure qui a débuté à la fin du mois d'octobre et s'achèvera au mois d'avril prochain, conformément à ce que nous avons présenté aux riverains lors de la réunion publique du 14 septembre dernier.

Nous sommes pleinement conscients qu'il s'agit d'une période assez longue au cours de laquelle votre quotidien sera inévitablement impacté et mesurons la nuisance que cela représente. Néanmoins, une fois ces aménagements achevés, ils amélioreront votre cadre de vie, réhausseront la valeur de votre patrimoine et contribueront grandement à la sécurisation de cet axe. Autant de raisons rendant leur réalisation indispensable.

Espérant que ces travaux seront de nature à vous apporter satisfaction à leur issue, nous vous assurons de notre entière mobilisation pour limiter au maximum les désagréments occasionnés.

Bruno GATTAZ

Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'environnement, et des trayaux Julien POLAT

Maire de Voiron Premier vice-président du Pays Voironnais Vice-président du Conseil Départemental



Objectifs des travaux Avenue Marie Curie:

- Sécuriser les différents flux et cheminements, en particulier des cycles et piétons sur l'ensemble de l'avenue,
- Re-calibrer la voirie afin d'apporter un caractère plus urbain,
- Améliorer l'offre de stationnement,
- Valoriser l'avenue pour lui donner un aspect plus qualitatif et inciter aux déplacements doux,
- ▶ Embellir le site, via notamment des plantations et matériaux qualitatifs

Phase 1

Début octobre 2018 / Fin novembre 2018

- **Création de chicane légère** pour réduire la vitesse des véhicules
- **Ré-aménagement** de l'entrée du Lycée Édouard Herriot
- Reprise du carrefour Ouest avec conservation de la signalisation
- **Création d'une voie cycle dédiée** dans le sens ascendant
 - 5 Création d'une zone de repos avec banc e





Les mesures prises pour réduire les nuisances

- ▶ Trois phases ont été pensées pour réduire au maximum les nuisances,
- Les interventions sont prévues en demi-chaussée avec la mise en place d'un alternat par feux clignotants afin de maintenir la circulation durant toute la durée des travaux.
- le cheminement piéton est maintenu et protégé par des barrières si nécessaire,
- le chantier ne débutera pas avant 7h30 et ne s'étendra pas au-delà de 17h



d'infos sur les travaux d'aménagement : 04 76 67 27 31

Les du projet

- Elargissement des trottoirs et création d'une voie cyclable
- Création de nouvelles places de stationnement
- Sécurisation des cheminements des cycles et piétons
- **Embellissement du cadre de vie**
- Végétalisation des espaces
- Remplacement des candélabres et des glissières métalliques
- Création d'une bande de repos avec banc et fauteuils

Infos Travaux - Édité par la Ville de Voiron. Maquette et mise en page : Ville de Voiron.



